

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du 9 juin 2023 à 19h

L'an deux mille vingt-et-trois, le 9 juin à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Caudecoste dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DAILLEDOUZE, Maire.

La séance était publique. Date de la convocation : 2 juin 2023.

Etaient présents les conseillers municipaux : Mmes, Clémentine BONNIER, Béatrice GIANIN, Maryse LESPES, Evelyne LEVEQUE, Delphine MASSON, Hélène MOLINIER, MM. Jérôme CAUNES, Mathieu CHAPELET, Cédric DELPECH, Gilbert GAILLOUSTE, François DAILLEDOUZE, Florent OUSTRAIN.

M. Cédric DELPECH a donné pouvoir à Mme Béatrice GIANIN pour voter en son nom,

M. Philippe VARANNE a donné pouvoir à Mathieu CHAPELET pour voter en son nom,

M. Damien ZAVA a donné pouvoir à M Florent OUSTRAIN pour voter en son nom,

Etaient excusés : MM. Cédric DELPECH, Philippe VARANNE, Damien ZAVA

Etait absent : Mme Sophie MIKULANIEC

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme Béatrice GIANIN, Mme Pascale OUSTRAIN, secrétaire, a été nommée secrétaire auxiliaire.

Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste (1 000 habitants et +)

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM.... . La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

... composition des listes :

La liste A est composée par M. Gilbert GAILLOUSTE, Mme Delphine MASSON, M. François DAILLEDOUZE, Mme Hélène MOLINIER, M. Mathieu CHAPELET, Mme Clémentine BONNIER.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 14

1re répartition :

Ont obtenu :

- liste A : 14 voix

Le quotient applicable est : $15/6 = 2,50$

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 6 sièges

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Conseil Municipal

03 juillet à 20h